

Annexe à la circulaire générale de rentrée 2022/2023 pour les classes maternelles

L'entrée à l'école maternelle est un événement important pour chaque enfant... pour chaque parent ... et tellement de choses tiennent parfois à des détails. Pour que tout se passe pour le mieux, voici quelques consignes pour nous aider mutuellement.

Accueil

L'admission à l'école maternelle peut se faire quand :

- L'enfant est prêt à intégrer la vie collective, qu'il est propre, **y compris pendant la sieste (pas de couche à l'école).**
- L'enfant a au moins 2 ans à la date de la rentrée scolaire **(et suivant le nombre de places disponibles.)**

Classe TPS (enfants nés en 2020) : les élèves inscrits seront accueillis uniquement les matins, sans cantine le midi. Une demande d'accueil à la journée pourra être étudiée après avis de l'enseignant de maternelle (adaptation de l'enfant, rythme de la journée, fatigabilité, ...) et en fonction des places disponibles l'après-midi (sieste). Sorties scolaires à la journée pour les TPS : ces sorties seront proposées en fonction de la période de l'année scolaire où elles auront lieu et de la possibilité pour l'enfant de vivre une journée complète (pas de sieste en sortie scolaire).

LE MATIN, l'accueil des enfants se fait **dans les classes de 8h30 à 8h40**, heure à laquelle tous les élèves doivent être arrivés dans la classe.

Pour le bon fonctionnement de la classe, les parents confient leur enfant à l'enseignant à l'entrée de la classe et ne s'attardent pas trop longtemps. Les enseignants sont à la disposition des parents à un autre moment que vous conviendrez avec elles.

L'APRES-MIDI, l'école commence à **13h40 précises**, mais les enfants peuvent être accueillis sur la cour dès 13h30. Les parents sont invités à confier leur enfant à l'enseignant de surveillance au portail de la petite cour.

La sécurité exige de la discipline de TOUS, parents, personnels et enseignantes dans la confiance mutuelle : les enfants des classes maternelles ne peuvent en aucun cas arriver seuls en classe ou sur la cour.

Le moment de la rentrée en classe est toujours un moment de rupture (pour l'enfant et les parents). Aidez votre enfant à bien vivre ce temps. Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la classe lorsque l'enseignant a commencé les activités avec les enfants.

Vie quotidienne à l'école

- **Sieste** (P.S et M.S.) : il est demandé un sac de couchage sans cordon avec le prénom marqué de façon visible sur l'extérieur du duvet et pour le transport, un grand sac type cabas avec le prénom marqué. Celui-ci reste à l'école. Il sera remis à la famille à chaque période de vacances scolaires pour être lavé. Les petits peuvent apporter un seul petit doudou (ne faisant aucun bruit), **marqué** également. A l'école, ce doudou reste dans le cartable et ne sort que pour la sieste. La tétine est acceptée uniquement pour la sieste et doit être rangée dans une boîte fermée au nom de l'enfant dans le cartable.
- **Collation** : il n'est pas proposé de collation en maternelle. Seuls les enfants qui vont en garderie le matin peuvent en apporter une (pas de biberon...) qui sera prise avant 8h15. L'après-midi, le goûter ne concernera que les enfants inscrits à la garderie du soir qui sera fourni par vos soins, dans une boîte.
- **Cantine** : les serviettes sont fournies par l'école.
- **Tenue vestimentaire** : elle doit être propre chaque jour et adaptée aux activités scolaires. Pour faciliter l'autonomie, évitez tout vêtement à bretelles et bodys... Eviter les vêtements à paillettes ou à relief et chaussures lumineuses.

- **Vêtements et sécurité** : privilégier le tour de cou ou si écharpe elle doit être très courte. Retirer les cordons ou lacets des cols, capuches et duvets. Merci d'attacher les cheveux longs.
- **Rechange** : pour les élèves de TPS, PS et MS apporter **dès le jour de la rentrée** un rechange complet (1 pantalon, 1 tee-shirt, 1 paire de chaussettes, et sous-vêtement), le tout dans un sac plastique zippé (grand sac transparent type sac congélation), avec le prénom de votre enfant écrit au stylo. Cette tenue restera à l'école.
- Les enfants ne doivent pas apporter de **jeu personnel** à l'école.
- **Ni les enseignantes, ni les enfants, n'ont à distribuer des invitations d'élèves pour les anniversaires.**

Fournitures

Une liste vous a été transmise en juin, **l'ensemble des fournitures (y compris les photos) doit être apporté dès le jour de la rentrée ou le mardi 30 août de 14h à 15h30 (uniquement sur ce créneau) au portail bleu rue Berthollet où une permanence sera assurée.**

Absences

- Ne jamais faire manquer votre enfant sans raison valable (on ne l'a pas réveillé ... Il pleut ...). Le développement et les acquisitions de l'enfant demandent une présence régulière même à l'âge des tout-petits.
- Le plus possible, éviter pour les plus jeunes une amplitude de journée trop fatigante (garderie du matin + cantine + garderie du soir).
- Toute absence, prévue ou imprévue, doit être signalée à l'école dès le 1^{er} jour d'absence (par téléphone ou par écrit). Rapporter un bulletin d'absence dès son retour en classe.
- Pour raisons médicales, si l'enfant doit rester à jeun, veillez à le garder le temps nécessaire à la maison. Les enseignants ne sont pas autorisés à donner des médicaments à l'école sauf en cas de protocole (voir détail sur la circulaire générale de rentrée : PAI).
- Un enfant malade ne doit pas être déposé à l'école. Vous devez prévoir une personne disponible pour venir chercher votre enfant si besoin (maladie, fièvre...) dans le cas où vous ne seriez pas disponible
- **Un enfant n'arrive pas, ou ne repart pas en cours de demi-journée ou de journée** (sauf séance rééducation, ex : orthophonie).

Informations et suivi scolaire de votre enfant

- Les enseignants tout au long de l'année vous tiendront au courant des activités de la classe, en particulier par les cahiers et dossiers qui vous seront remis régulièrement.
- Informations : elles sont transmises dans le cahier de liaison que vous devez signer et rapporter le jour de classe suivant. Elles peuvent également être affichées à l'entrée de la classe (menus, sorties, etc...)
- Une réunion aura lieu au cours de la première période (sept/oct) pour vous présenter la vie de la classe, son fonctionnement et les projets.
- Les enseignants sont à votre disposition pour parler de votre enfant personnellement, en prévoyant de prendre rendez-vous. Il n'est pas possible de parler d'un enfant pendant la sortie des élèves.
- **Prêtez attention** à ce que l'enfant peut rapporter, à ce qu'il raconte. **Encouragez et témoignez de l'intérêt à sa scolarité.**
- L'école apporte un changement de rythme à la maison en raison des horaires plus stricts... nous vous conseillons de coucher votre enfant tôt, de prévoir un temps suffisant pour son petit déjeuner et de lui donner le temps de se préparer afin d'éviter la panique des départs précipités pour l'école. Nous vous conseillons d'éviter toute exposition aux écrans le matin et le midi avant le départ pour l'école.

Merci de respecter ces consignes afin de nous aider à mener à bien notre mission éducative et scolaire.

**Les enseignants de Maternelle,
La Cheffe d'Établissement.**